

MANDATE Monsieur le Maire de solliciter des aides auprès de l'État dans le cadre de la DETR, classe Catégorie 5.6 Voirie et parkings (assainissement), du département dans le cadre du FDAL selon le plan de financement ci-dessous :

État DETR 2025	4 905.00	30.00%
Département FDAL	8 174.00	50.00%
Autofinancement	<u>3 269.00</u>	<u>20.00%</u>
Total	16 348.00	100.00%

ADOpte le plan de financement ;

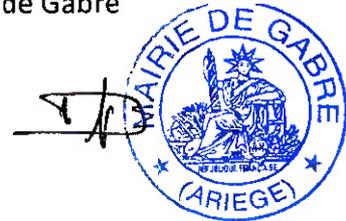
AUTORISE Monsieur le Maire à faire toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires pour la réalisation de ces travaux

Fait et délibéré en séance les : jour, mois et an que dessus.

SOUBIES Sébastien
Secrétaire de séance



DEJEAN Jean Paul
Maire de Gabre



Le Maire,

Certifie exécutoire la présente délibération qui a été reçue en Sous-Préfecture le 10 janvier 2025 et publiée le 10 janvier 2025